



## Propos calmonieux sur forum actif

Par **Capucine2**, le **16/03/2008** à **18:13**

Bonjour,rnrnrnUne personne a posté des propos non fondés à mon sujet et au sujet de diverses personnes possédant des forums et des sites de graphisme et de publicité sur le net. Ces propos ont été postés sur le forum de l'hébergeur de nos forums. De plus, cette personne insulte les gens par messagerie privée, par e-mail et menace nos forums de hacking. Je précise que nos forums sont sous copyright.rnrnJ'aimerais savoir quels sont mes droits à ce propos et quels sont les recours ? J'aimerais aussi savoir la chose suivante : nos forums étant sous copyright, est-ce que cette personne a le droit de se servir de copies d'écran de nos forums sans notre autorisation ?rnrnMerci de vos réponse !